

RECTIFICATION REGLEMENT COUPE DU VAR DRESSAGE6 HUNTER **2009 / 2010**

• **ENGAGEMENTS :**

Seul le représentant du club est habilité à procéder aux engagements de ses cavaliers. Les cavaliers ayant changé de club en cours de saison participent à la finale (s'ils sont qualifiés) sous les couleurs de leur nouveau club.

• **CIRCUIT DE LA COUPE DU VAR**

Seul les associations affiliées ou organisations agréées par la FFE domiciliées dans le var peuvent organiser un concours comptant pour la coupe du var

Tout club participant à la coupe peut organiser une étape du circuit, sous réserve que ses installations soient agréées par le collège compétition et spécifique du CDEV. Celui-ci peut déléguer les visites et vérifications à des membres du comité poney ou cheval.

Tous les concours comptant pour la coupe auront fait l'objet d'une DUC et devront se dérouler dans le respect du règlement fédéral en vigueur de la discipline concernée.

COUPE DU VAR HUNTER-EQUITATION

• **PROGRAMME DES CONCOURS**

Les concours comptant pour cette coupe doivent prévoir dans leur DUC les épreuves suivantes :

Club poney 2 (fig. imp.)	: Seul les titulaires des galops 2,3 ou 4 peuvent marquer des points
Club 3 (fig imp.)	: Seul les titulaires des galops 2,3 ou 4 peuvent marquer des points
Club poney 1 (mixte)	: seul les titulaires des galops 3,4 ou 5 peuvent marquer des points
Club 2 (mixte)	: seul les titulaires des galops 4,5 ou 6 peuvent marquer des points
Club 1 GP (mixte)	: seul les titulaires des galops 5,6 ou 7 peuvent marquer des points

Sont considérés les galops acquis au 1^{er} septembre 2009

• **CONDITIONS DE QUALIFICATION A LA FINALE DE LA COUPE :**

L accès à la finale est ouvert à tous les cavaliers ayant participé à au moins 1 **concours** du circuit pendant la saison. Les cavaliers ne peuvent participer qu'à une seule des épreuves de la finale de la coupe du var.

• **CALCUL DES POINTS**

A chaque concours, le cavalier acquerra un nombre de points égal à celui de son protocole dans chacune des épreuves auxquelles il a participé.

Elle s'ajoutera à celle de **la finale. Tout cavalier ayant remporté la coupe devra concourir dans la série supérieure l'année suivante.**

- **CALENDRIER**

Les épreuves se déroulent entre le 1^{er} septembre année N et juin année N+1.

- **FINALE**

Les lieux et dates de la finale sont fixés en cours d'année et font l'objet d'une note envoyée à tous les clubs participant à la coupe.

Les 8 premiers de chacune des épreuves seront récompensés lors d'une remise des prix traditionnelle.

La remise des prix de la coupe fera l'objet d'une cérémonie spécifique pour les 3 premiers.

COUPE DU VAR DRESSAGE –CLUB

- **PROGRAMME DES CONCOURS**

Les concours comptant pour cette coupe doivent prévoir dans leur DUC les épreuves suivantes :

Club poney 2 imposé	: seul les titulaires des galops 2,3 ou 4 peuvent marquer des points
Club 3 grand prix	: seul les titulaires des galops 2,3 ou 4 peuvent marquer des points
Club poney 1 préliminaire	: seul les titulaires des galops 3,4 ou 5 peuvent marquer des points
Club 2 grand prix	: seul les titulaires des galops 4,5 ou 6 peuvent marquer des points
Club 1 grand prix	: seul les titulaires des galops 5,6 ou 7 peuvent marquer des points

Sont considérés les galops acquis au 1^{er} septembre 2009

- **CONDITIONS DE QUALIFICATION A LA FINALE, CALCUL DES POINTS ET CALENDRIER :**

Identique à ceux des épreuves Hunter

- **FINALES DE LA COUPE DU VAR :**

Les lieux et dates de la finale sont fixés en cours d'année et font l'objet d'une note envoyée à tous les clubs participant à la coupe.

Les 8 premiers de chacune des épreuves seront récompensés lors d'une remise des prix traditionnelle.

La remise des prix de la coupe fera l'objet d'une cérémonie spécifique pour les 3 premiers.

Responsable de la coupe du Var : Mr Pierre Breu

Tel : 06 89 01 14 10 / 04 94 48 59 12